



territoire  
d'énergie  
90



# COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ

# 2017



*Notre énergie pour vos énergies...*

# SOMMAIRE

<b>Réunion des instances syndicales .....</b>	<b>4</b>
Réunions du Bureau.....	4
Réunions du Comité.....	5
<b>Activités service énergies.....</b>	<b>5</b>
Redevances Enedis-Grdf perçues.....	5
Groupement d'achat d'énergie gaz et électricité à l'échelle régionale .....	6
Nouveaux adhérents à la compétence gaz .....	7
Destruction d'une cabine haute à Novillard .....	7
Les participations versées par TDE 90 .....	8
Les travaux réalisés en 2017 .....	9
Mise en peinture des transfos .....	10
<b>Activités service informatique.....</b>	<b>11</b>
Bilan des formations informatique.....	11
Bilan des interventions informatique .....	12
Nouvelles prestations info mises en place.....	13
<b>Activités service SIG .....</b>	<b>15</b>
Révision de la cotisation SIG.....	15
Prestation géolocalisation et géodétection de l'éclairage public.....	15
Formations SIG (Arcopole) .....	16
<b>Administration générale.....</b>	<b>17</b>
Les données budgétaires .....	17
Modification des statuts.....	18
Le personnel.....	18
Liste et coordonnées du personnel.....	19
L'absentéisme .....	19
Les formations.....	20
L'action sociale .....	20
<b>Revue de presse .....</b>	<b>21</b>

## LE MOT DU PRÉSIDENT



**P**lutôt que d'évoquer le contenu du présent document que vous allez découvrir par vous-même, c'est de l'avenir et des projets de Territoire d'Énergie dont je veux vous entretenir aujourd'hui.

*Tout d'abord vous parler de transition énergétique. Le déploiement par notre syndicat de bornes de recharge pour véhicules électriques est une première étape. D'autres devraient suivre notamment dans le cadre de projets EnR. Le syndicat entend jouer pleinement son rôle dans ce domaine si possible en partenariat avec les communes et toujours dans l'intérêt de tous.*

*Autre chantier, et non des moindres : le renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique d'électricité. Les négociations locales avec Enedis vont prochainement commencer et promettent d'après discussions. Territoire d'Énergie 90 ne peut en effet plus accepter que les petites communes voient leur réseau électrique se dégrader à cause du désengagement d'Enedis.*

*Autre point sur lequel le syndicat reste attentif, c'est le déploiement du compteur Linky. Un organisme indépendant sera mandaté par TDE 90 pour contrôler la bonne exécution de l'installation des compteurs, notamment par les sous-traitants d'Enedis. La position du syndicat sur le compteur Linky reste la même : il n'a pas à se positionner sur l'opportunité ou non du changement, par contre, il est de son devoir si installation il y a, que celle-ci se fasse dans de bonnes conditions.*

*Je vous souhaite bonne lecture de ce bilan 2017.*

*Bien cordialement*

*Yves Bisson*

**TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90**

1 avenue de la gare TGV  
La Jonxion 1 – Tour 5<sup>ème</sup> étage  
90400 MEROUX

03-39-03-43-25

[contact@territoiredenergie90.fr](mailto:contact@territoiredenergie90.fr)

[www.territoiredenergie90.fr](http://www.territoiredenergie90.fr)

# Réunions des instances syndicales

## Réunions du Bureau

### 13/02/2017

- Développement des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Projet de budget primitif 2017 et résultat 2016
- Révision des statuts du SIAGEP
- Autorisation de vente du matériel informatique au Grand Belfort suite à la fusion avec la CCTB
- Autorisation de lancer une étude sur la méthanisation et à faire appel aux subventions dans ce cadre
- Programme de travaux 2017

### 10/04/2017

- Attribution des participations au titre des certificats d'économie d'énergie pour 2017
- Participation à l'édition 2017 du Carrefour des Maires et des élus locaux
- Compte administratif et de gestion 2016
- Médecine professionnelle et préventive
- Révision des statuts du SIAGEP
- Signature d'un avenant à la DSP « gaz » signée entre GRDF et la commune d'Eloie
- Ouverture d'un fonds de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bavilliers
- Tarifs prestations informatiques
- Autorisation de signature d'une convention avec ERDF pour l'enveloppe article 8 2017

- 4 Réunions du Bureau
- 3 Réunions du Comité
- 39 délibérations
- 2 Réunions de la Commission énergie
- 1 Réunion de la Commission informatique
- 2 Réunions du Club Utilisateurs (info)

### 11/07/2017

- Convention avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) pour le déploiement de la solution COMEDDEC (*Communication électronique de données d'état civil*)
- Convention avec CTR pour les C2E
- Attribution du marché de fourniture de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Autorisation de régler les repas des agents en formation
- Tarif info des EPCI pour la prestation DPO
- Taux de participation du syndicat pour les cabines hautes
- Ouverture/fermeture de fonds de concours
- Tarif de la prestation SIG « détection/géolocalisation des réseaux »
- Organisation d'un concours à l'intention des écoles (Ecoloustics)
- Demande de partenariat d'électriciens sans frontière

### 20/11/2017

- Ouverture de fonds de concours
- Modification de la cotisation informatique pour la saisine par voie électronique
- Avenant à la convention SIG
- Attribution du marché pour les bornes de recharge pour véhicules électriques
- Mise en place du RIFSEEP
- Validation de la convention pour l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques

# Réunions du Comité

07/03/2017

- Budget primitif 2017
- Point sur le projet de développement des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Projet de révision des statuts du SIAGEP

16/05/2017

- Compte administratif et de gestion 2016
- Décision modificative n° 1 du BP 2017
- Révision des statuts du SIAGEP

19/09/2017

- Décision modificative n° 2 du BP 2017
- Validation et tarification d'une prestation SIG à destination des communes

Les compte-rendus sont disponibles sur le site internet de Territoire d'Énergie 90 : « [territoiredenergie90.fr](http://territoiredenergie90.fr) », rubrique « [informations/réunions des instances](#) »

## Activités service énergies

### Redevances ENEDIS-GRDF perçues

Au titre de la redevance de fonctionnement « gaz »	47 503 € + 24,18 % (*)
Au titre de la redevance de fonctionnement « électricité »	234 040 € + 1,08 %
Au titre de la redevance d'investissement pour les travaux sur le réseau électrique	744 564 € + 2,23 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 107 €</b>

(\*) augmentation consécutive due à l'adhésion de Beaucourt, Morvillars et Valdoie

# G

## roupement d'achat d'énergie gaz et électricité à l'échelle régionale

Un groupement de commandes 2018/2019 pour l'achat d'énergies sur le périmètre Bourgogne/Franche-Comté a été constitué sous la coordination du syndicat d'énergie de la Nièvre (SIEEEN) et fait l'objet d'une consultation.

**869** structures **pour l'achat d'électricité** (13 793 contrats) et **423 pour le gaz** (2 094 contrats) ont ainsi bénéficié de cette consultation à l'échelle régionale.

Les fournisseurs retenus sont :

### EDF Lot 1

Contrats d'une puissance souscrite supérieure à 36kVA raccordées en basse tension (segments C3 et C4 - anciens tarifs jaunes-)

### EDF Lot 2

Contrats d'une puissance souscrite supérieure à 36kVA raccordées en haute tension (segments C2 -anciens tarifs verts-)

### TOTAL Lot 3

Contrats d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36kVA (segments C5 -tarif bleu pour les bâtiments et pour l'éclairage public-)

### GAZ DE BORDEAUX Lot 4

Pour le gaz



Toutes les informations et tous les documents nécessaires pour ce marché sont disponibles sur le site internet du syndicat à l'adresse suivante :  
[http://www.territoiredenergie90.fr/?page\\_id=23#actu-ce](http://www.territoiredenergie90.fr/?page_id=23#actu-ce)

Votre interlocutrice pour le groupement d'achat :  
Madame **Virginie Démésy** – 03-39-03-43-29  
[vdemesy@territoiredenergie90.fr](mailto:vdemesy@territoiredenergie90.fr)

# Nouveaux adhérents à la compétence gaz

- Sur le contrat historique : Beaucourt-Morvillars-Valdoie
- Au titre d'une DSP : Eloie – Trévenans

33 communes  
adhèrent sur les 39  
gazières

## Destruction d'une cabine haute à Novillard

Le 20 novembre 2017 a vu à la satisfaction du Maire de la commune et des riverains, la destruction d'un transformateur EDF vestige décrépi des années 50.

L'opération était délicate car le transformateur était coincé entre deux habitations et laissait peu de place et de marge de manœuvre à l'entreprise chargée de la destruction. Cette dernière s'est toutefois parfaitement déroulée.



# Les participations versées par TDE 90

## Au titre du R2 (sur les dépenses des communes en éclairage public)

**112 914 €**

ANDELNANS	600.00
AUXELLES BAS	1 544.00
BAVILLIERS	4 648.46
BEAUCOURT	2 410.28
BELFORT	28 344.73
BESSONCOURT	6 486.1
BOUROGNE	139.36
BREBOTTE	1 017.85
BRETAGNE	60.00
COURCELLES	181.44
DANJOUTIN	3 595.5
DELLE	7 210.24
DORANS	1077.76
ESSERT	3 462.86
FELON	588.80
FROIDEFONTAINE	702.72
GIROMAGNY	8 164.71
GRANDVILLARS	2 083.92
JONCHEREY	1 159.36

LACHAPELLE/ ROUGEMONT	47.20
LAGRANGE	55.20
LEPUIX	487.84
LEPUIX NEUF	300.00
MENONCOURT	2 173.60
MEROUX	3 378.93
MEZIRE	198.40
MONTBOUTON	1 077.92
MORVILLARS	4 145.95
NOVILLARD	2 154.38
OFFEMONT	9 925.48
RECOUVRANCE	71.33
ROPPE	1 330.68
ROUGEMONT/CHÂTEAU	1 935.36
URCEREY	233.12
VALDOIE	11 109.16
VECEMONT	373.76
VEZELOIS	437.62

## Au titre des C2E

**18 422 €**

ANDELNANS	600.00
AUTRECHÊNE	266.14
AUXELLES BAS	1 382.40
BANVILLARS	737.57
BESSONCOURT	1 720.16
BOTANS	487.52
BREBOTTE	1 017.85
CHEVREMONT	387.50
DANJOUTIN	1 788.80
DELLE	1 885.60

DORANS	1 077.76
ESSERT	2 298.98
FELON	360.00
GIROMAGNY	1 323.19
GRANDVILLARS	461.37
MEROUX	592.00
MEZIRE	198.40
MONTBOUTON	1 077.92
NOVILLARD	759.20



## Au titre des travaux d'enfouissement des réseaux

584 107 € de participations déduites des factures travaux réglées par les communes  
(dont 130 000 € d'article 8)

Trois réseaux, une même participation (\*) :



(\*) En 2017, les chantiers « cabines hautes » des communes de moins de 2 000 habitants ont été subventionnés à hauteur de 80 % sur l'ensemble des réseaux.

## Les travaux d'enfouissement réalisés



Les données indiquées comprennent le solde de chantiers 2016 et les chantiers 2017 terminés ou pas :

### Montant TTC des travaux réglés par TDE 90

Réseau distrib. élec	789 718 €
Réseau télécom	280 118 €
Réseau éclairage public	251 175 €
Total	1 321 011 €

*Votre interlocutrice travaux :*  
Madame Francine Hosatte  
03-39-03-43-28  
[fhosatte@territoiredenergie90.fr](mailto:fhosatte@territoiredenergie90.fr)

En 2017, taux de participation exceptionnel de **80 % sur tous les réseaux** pour les travaux de résorption « cabines hautes » des communes de moins de 2 000 habitants.



Les communes concernées :

**Autrechêne** (*rue d'Eschêne*)

**Banvillers** (*rue du centre*)

**Bavilliers** (*rue de la charmeuse*)

**Beaucourt** (*rue de Dampierre*)

**Delle** (*rue du cimetière*)

**Meroux** (*poste village*)

**Méziré** (*rue de Beaucourt*)

**Novillard** (*rue de l'église*)

**Valdoie** (*rue Mercklé*)



## Mise en peinture des transfos

Convention tripartite Territoire d'Énergie 90/Enedis/Commune pour des fresques généralement réalisées par des associations d'insertion.



## Activités service informatique

	Formations	Dates de formations	nb de participants (maxi 6)	Nbre de repas servis	Indices de satisfaction /5
LOGICIELS BUREAUTIQUES	EXCEL				
	<i>TAB CROISES</i>	09-mars	2	0	4.93
	<i>INITIATION</i>	28-mars	3	3	4.52
		12-sept	5	5	4.54
	<i>PERFECTIONNEMENT</i>	23-nov	6	6	4.48
	PUBLISHER	18-mai	6	0	3.57
	POWERPOINT	23-juin	3	0	4.33
	WORD				
<i>INITIATION</i>	07-sept	3	4	4.32	
	07-nov	4	5	4.50	
LOGICIELS METIERS	EMAGNUS				
	<i>GESTION FINANCIERE</i>	03-mars	4	5	4.36
		13-juin	4	5	4.86
	<i>PAIE</i>	07-mars	6	6	4.76
	<i>BL DECISIONNEL</i>	09-juin	2	3	4.64
		13-nov	2	2	4.00
	<i>DETTE IMMO</i>	13-mars	6	7	4.80
	<i>DETTE IMMO (évol)</i>	20-mars	2	2	4.86
	<i>GESTION CIMETIERES</i>	16-mai	4	5	4.36
		09-nov	2	2	4.71
	<i>DECLARATION DSN</i>	06-avr	2	0	4.14
		02-mai	5	0	4.43
		08-juin	4	0	4.46
		19-juin	5	0	3.41
	<i>GESTION DU BUDGET (evol)</i>	05-déc	3	0	4.76
	<i>FIN D'ANNEE</i>	04-déc	4	4	4.89
07-déc		3	4	4.79	
<i>FIN D'ANNEE (évol)</i>	12-déc	2	3	4.96	
AUTRE	CNIL	06-mars	2	0	5.00
	<b>TOTAL</b>		<b>94</b>	<b>60</b>	
	<b>MOYENNE</b>				<b>4.51</b>

### Formations annulées faute d'inscrits suffisants (\*)

- Emagnus gestion financière
- DSN
- internet surf
- internet messagerie
- tableaux croisés
- CNIL
- Excel formule

(\*) 2 participants minimum

### Formations suggérées :

- Gestion des ASAP en facturation (2 fois)
- Découverte d'autres logiciels pour la création de document (affiches/flyers...)

Depuis 2017 et l'installation dans ses nouveaux locaux, TDE 90 prend en charge les repas pour les stages d'une journée.

En vrac...liste des commentaires des stagiaires sur les formations (entre parenthèse nombre de fois)

#### ACCUEIL/ORGANISATION

Bon accueil (4) - Bonne ambiance (2) - Ambiance chaleureuse - Très bon accueil (10) - Accueil très sympathique/agréable (2) - Organisation matérielle à la hauteur - Très bon plateau repas (2) - Très bien (9) - Très bonnes conditions (petit groupe) (2) - Convivialité/simplicité dans les échanges (2) - Parfait - Bonne organisation (2) - Outils info adaptés - PC non opérationnel/pas assez d'ordi (publisher) - Repas chaud à penser (Nota : changement de traiteur en fin d'année pour garantir un plat chaud en hiver).

#### ASPECTS A DEVELOPPER

Paramétrage et pratique - Développer les graphiques (excel initiation) - Mieux connaître les modules complémentaires et ses principales fonctionnalités - Faire des groupes de niveau et apprendre à retrouver les endroits où se trouve les éléments à insérer (publisher) - Avoir le temps de faire une affiche (publisher) - Formation état civil à penser.

#### CONTENU

Explicatif diversifié - Assez complet (7) - Très bien dynamique bon rythme avec des échanges - Bien (2) - Très bien (4) - Très explicite - Très bien expliqué - Intéressant (2) - Discours sur intérêt et limites superflux (powerpoint)

#### AUTRES

DSN mise en place risque d'être compliquée pour petites communes - Rythme un peu lent

## Bilan des interventions informatiques

Durée moyenne par type d'intervention en minute (34.09 en moyenne générale) :

Atelier	80.00
Déplacement	121.88
Email	11.65
Télémaintenance	22.55
Téléphone	10.22

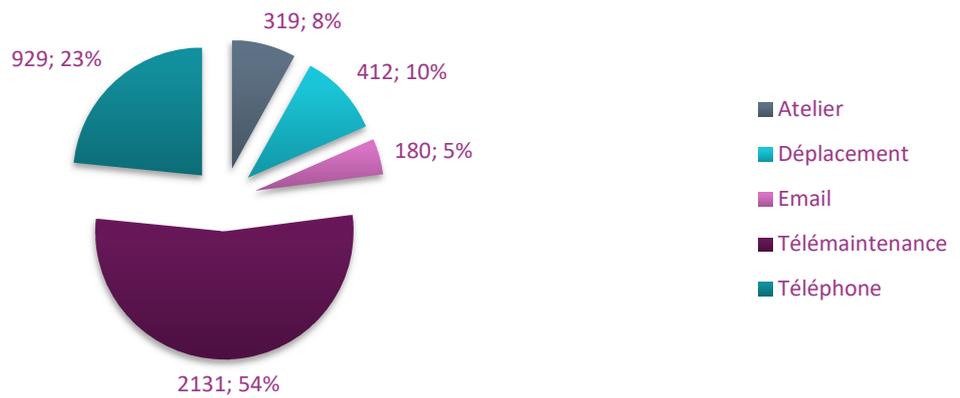
3 971 interventions

10 470 kms parcourus

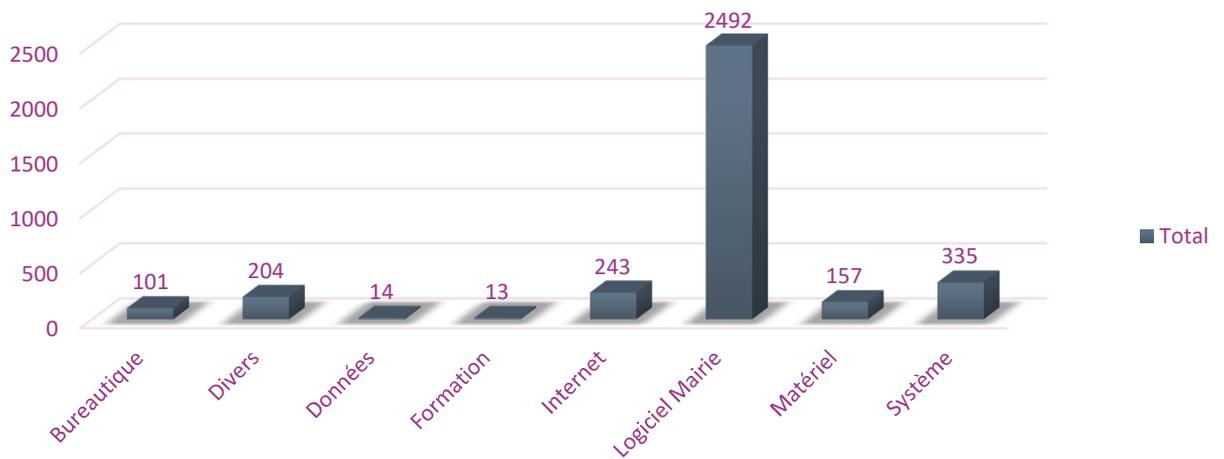
Matériel mis à disposition dans le cadre du **transfert de compétence** :

- 136 postes informatiques
- 3 serveurs réseaux
- 14 imprimantes
- 61 onduleurs
- 54 disques durs
- 3 NAS
- + logiciels bureautiques, antivirus et divers matériels (vidéo projecteurs, switchs réseaux)

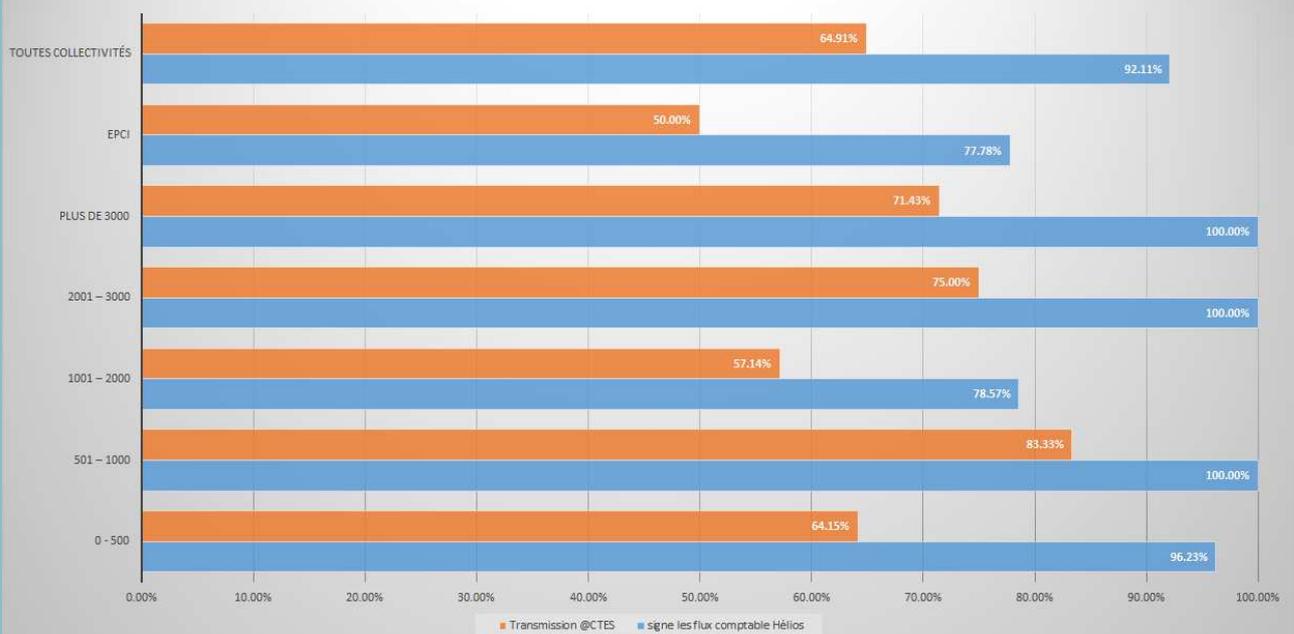
## Interventions 2017 par mode opératoire



## Interventions 2017 - par cause



## Avancement de la dématérialisation



# Nouvelles prestations info mises en place

Pour répondre aux nouvelles obligations faites aux collectivités dans le domaine informatique, Territoire d'Énergie 90 s'est efforcé de proposer en 2017 à ses adhérents les solutions mutualisées suivantes :

## Saisine par voie électronique

Pour répondre à l'obligation faite aux collectivités de permettre aux usagers de les saisir par voie électronique et, dans certain cas, garantir le traitement des demandes dans le respect de délais réglementaires.

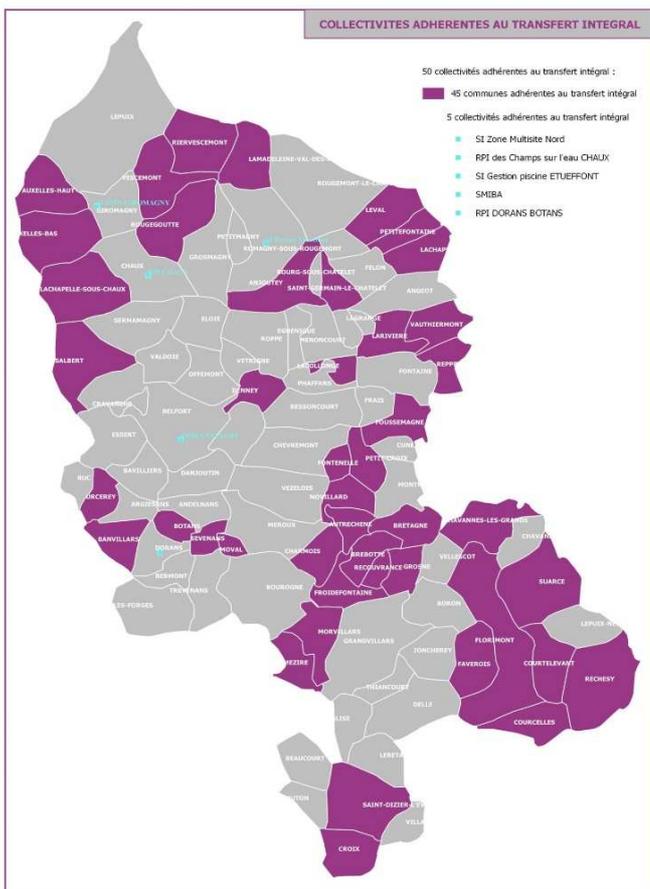
## Délégué à la Protection des Données

Une réglementation européenne applicable à partir du 25 mai 2018, impose, à l'Etat, aux entreprises et aux collectivités locales de posséder une ressource dédiée appelée DPO (Data Protection Officers) en interne ou d'adhérer à une ressource mutualisée. Le DPO est le régulateur interne de la collectivité, une sorte de CNIL en interne.

Votre DPO : Jean-Christophe Laurent – 03-39-03-43-36 – [jlcl Laurent@territoiredenergie90.fr](mailto:jlcl Laurent@territoiredenergie90.fr)

Pour en savoir plus sur toutes les prestations du service informatique, rendez-vous sur Internet :

<http://www.territoiredenergie90.fr/presentation-du-services/>



# Révision de la cotisation S.I.G

Suite à la signature d'un partenariat avec le Conseil Départemental, le service SIG a changé de solution SIG délaissant Cart@jour pour la solution Arcopole d'ESRI. La cotisation qui avait cours jusqu'alors prenait en compte dans son calcul pour une part, le coût de la maintenance versé à Berger Levrault pour Cart@jour.

Baisse de la  
cotisation SIG en  
2017 !

Le nouveau mode de calcul prend en compte la suppression de cette charge pour TDE 90 et les tarifs d'adhésion ont donc été revus à la baisse.

1) Pour les communes adhérentes à titre individuelle :  
**1,30 € par habitant (\*)**

2) Pour les communes adhérentes par le biais d'une convention passée entre TDE 90 et leur communauté de communes de rattachement :

La cotisation est obtenue en additionnant la participation due par chacune des communes de la communauté de communes avec des forfaits par tranches pour les communes dont la population est supérieure à 1 500 habitants comme suit (\*) :

< à 1 500 habitants	<b>1,30 €/habitant</b>
> à 1 500 habitants et < à 3 000 habitants	<b>forfait tranche 2 000 €</b>
> à 3 000 habitants et < à 5 000 habitants	<b>forfait tranche 2 300 €</b>
> à 5 000 habitants	<b>forfait tranche 2 600 €</b>

(\*) Population totale avec double compte au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de cotisation selon l'INSEE.

## Prestation géolocalisation et géodétection de l'éclairage public

Le Comité syndical, lors de sa réunion du 19 septembre 2017, a autorisé Territoire d'énergie 90 à mettre à disposition des communes le personnel et les moyens techniques de son service SIG pour réaliser la géolocalisation et la géodétection de leur réseau d'éclairage public.

Pour en savoir plus sur le service SIG, rendez-vous sur Internet : <http://www.territoiredenergie90.fr/sig/>



## TDE 90 peut assurer :

- \*le géoréférencement des points lumineux
- \*le géoréférencement du réseau d'éclairage public (aérien et souterrain)
- \*la géodétection du réseau d'éclairage public souterrain
- \*la mise en ligne sur le guichet unique



## Adhérents

- Communauté de Communes des Vosges du Sud
- Syndicat des eaux de la St Nicolas
- Communes de : Fêche-l'Église, Grandvillars, Lebetain, Montbouton et St Dizier l'Évêque

## Formations SIG (Arcopole)

Dates des formations	nb de participants (maxi 6)	indice de satisfaction générale de 1 à 5	Remarques générales
02-mars	4	4.89	<b>CONTENU</b>
14-mars	4	4.75	Très complet - Bien
24-mars	4	4.89	<b>ACCUEIL/ORGANISATION</b>
10-avr	4	4.78	Très bien - Bien
22-mai	2	4.39	<b>AUTRES</b>
26-juin	4	4.78	Formation souhaitée : DICT/DT (3 x)
total	<b>22</b>		
moyenne		<b>4.75</b>	

*Votre interlocuteur SIG :*

Monsieur **Adem SIVAC** – 03-39-03-43-31 – [asivac@territoiredenergie90.fr](mailto:asivac@territoiredenergie90.fr)

## Les données budgétaires

Les dépenses de fonctionnement proviennent des charges liées à la gestion courante. Celles d'investissement proviennent essentiellement des travaux et des subventions versées aux communes pour l'énergie et de l'acquisition de matériel informatique pour le service informatique.

DEPENSES			
<b>Fonctionnement</b>			
	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Charges à caractère général	72 011.51	117 312.71	14 190.41
Frais de personnel	189 343.56	176 685.27	33 095.
Autres charges de gestion courante	45 780.59	9 214.74	8 622.14
Charges financières	5 920.51	2 960.26	986.75
Dotations aux amortissements	339 496.52	52 854.56	6 035.46
<b>TOTAL</b>	<b>652 550.69</b>	<b>359 027.54</b>	<b>62 930.27</b>
<b>Investissement</b>			
	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Emprunts	15 000.00	7 500.00	2 500.00
Subventions versées aux communes	131 336.44	0	0
Acquisition de logiciels	453.50	16 176.11	0
Acquisition d'immobilisations corpo.	114 542.87	37 118.88	0
Mise en souterrain réseau distrib/télec.	1 069 835.06	0	0
Opérations patrimoniales (op. ordre)	291 629.54	0	0
Travaux s/mandat (EP)	256 340.05	0	0
Déficit reporté	457 306.32	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 233 443.78</b>	<b>60 794.99</b>	<b>2 500.00</b>

## RECETTES

Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances de concession pour le service énergie, de la cotisation d'adhésion au service pour l'informatique et le SIG. Les recettes d'investissement proviennent de la part des communes sur les travaux, d'une participation d'ENEDIS et du remboursement de la TVA pour les travaux sur le réseau de distribution.

<b>Fonctionnement</b>			
	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Remboursement de rémunérations	3 593.52	0	0
Produits de gestion courante	17 056.43	0	0
Redevances ENEDIS/GRDF	1 026 107.08	0	0
Cotisations collectivités au service	0	319 974.28	23 370.70
Produits exceptionnels	668.55	13 098.12	0
Autres produits de gestion courante	1 629.75	1 566.00	540.00
Résultat reporté	550 413.75	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 599 469.08</b>	<b>334 638.40</b>	<b>27 520.70</b>
<b>Investissement</b>			
	Service énergie	Service informatique	Service SIG
FCTVA	53 867.47	10 260.47	0
Affectation du résultat	457 306.32	0	0
Particip. communes trvx réseau/télec	600 147.97	0	0
Récupération TVA tvx réseau élec	119 500.15	0	0
Immobilisations en cours	81 227.04	0	0
Opérations patrimoniales	291 629.54	0	0
Amortissements	339 496.52	52 854.56	6 035.46
Travaux s/mandat (EP)	161 781.66	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 104 956.67</b>	<b>63 115.03</b>	<b>6 035.46</b>

# Modification des statuts

Créé en 1994, le syndicat d'électricité du Territoire de Belfort avait alors pour seule mission la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

L'élargissement de l'éventail de ses compétences lui a fait prendre de nom de Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des équipements Publics du Territoire de Belfort (SIAGEP 90) en 1999. Ainsi le service informatique a pu voir le jour en 2000 et le service SIG en 2007.

La dernière modification statutaire datait de 2009. Face à la diversité croissante des besoins des communes mais aussi des établissements de coopération intercommunale, le syndicat a souhaité une nouvelle fois modifier ses statuts.

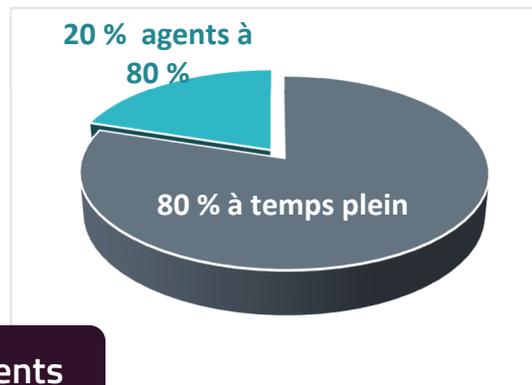
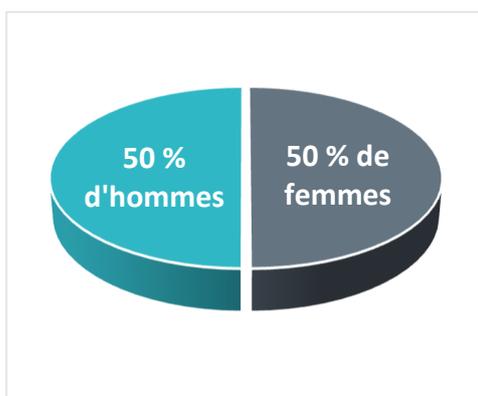
Le 16 mai 2017 le SIAGEP est devenu « Territoire d'énergie 90 » lors de l'approbation par le comité syndical de ses nouveaux statuts.

Les principales modifications statutaires portaient sur les points suivants :

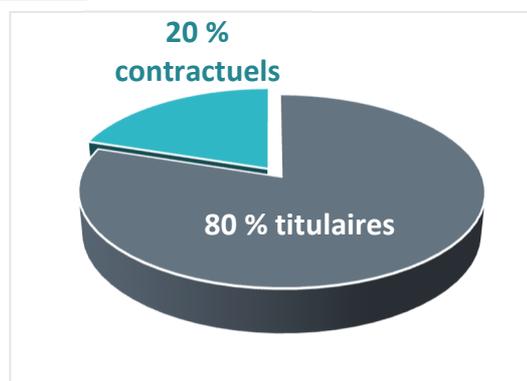
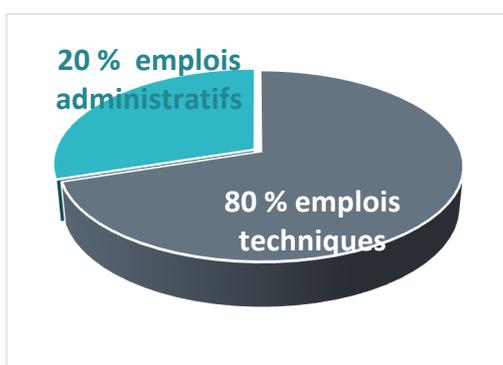
1. la nature juridique du syndicat ;
2. la dénomination du Syndicat ;
3. l'adjonction de nouvelles compétences ;

*A la rédaction du présent compte rendu d'activités, la Préfecture n'a toujours pas rédigé l'arrêté de promulgation des nouveaux statuts et en conteste certains aspects.*

## Le personnel



**10 agents**



La liste du personnel figurant ci-dessous est celle des agents figurant dans les effectifs du syndicat au jour de la rédaction du présent compte-rendu (août 2018).

## Liste et coordonnées du personnel

### Direction du syndicat

**Nathalie LOMBARD** – [nlombard@territoiredenergie90.fr](mailto:nlombard@territoiredenergie90.fr)

### Secrétariat/accueil/comptabilité

**Madame Christelle WIEDER** – [cwieder@territoiredenergie90.fr](mailto:cwieder@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-25

### Service énergie

Responsable de la concession/économies d'énergie

**Mme Virginie DÉMÉSY** – [vdemesy@territoiredenergie90.fr](mailto:vdemesy@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-29

Responsable travaux

**Mme Francine HOSATTE** – [fhosatte@territoiredenergie90.fr](mailto:fhosatte@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-28

### Service informatique

Direction du service

**M. Stéphane RIGOULOT** – [srigoulot@territoiredenergie90.fr](mailto:srigoulot@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-32

Maintenance informatique

**M. Gaëtan FAIVRE** – [gfaivre@territoiredenergie90.fr](mailto:gfaivre@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-35

**Mme Hayatte TOUDJI-MESSAOUDI** – [htoudji@territoiredenergie90.fr](mailto:htoudji@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-33

**M. Damien MASSEBOEUF** – [dmasseboeuf@territoiredenergie90.fr](mailto:dmasseboeuf@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-34

Délégué à la Protection des Données (DPO)

**M. Jean-Christophe LAURENT** – [jclaurent@territoiredenergie90.fr](mailto:jclaurent@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-36

### Service S.I.G

Responsable du service SIG/ Détection et géolocalisation des réseaux/DT-DICT

**M. Adem SIVAC** – [asivac@territoiredenergie90.fr](mailto:asivac@territoiredenergie90.fr) – 03-39-03-43-31



## L'absentéisme

18 jours de maladie ordinaire  
3 jours d'hospitalisation

16 semaines de congés maternité + 2  
semaines de congés pathologiques

5 jours d'autorisations diverses

7,5 jours de garde d'enfant malade

## ➔ Les formations

Thème	Durée du stage	Nbre de participants	Nbre jours formations suivies
Universités d'été 2017 Berger Levrault	3.5 jours	2	7
Ateliers CNIL	5 jours	1	1
Détection des réseaux enterrés	4 jour	1	4
Cartographie GPS sur ArpentGIS-PFO	1 jour	1	1
Assistant de prévention	2 jours	1	2
Assistant de prévention le document unique	1 jour	1	1
Formation d'intégration au poste d'adjoint administratif	5 jours	1	5
Actualité financière des concessions de distribution électrique	1 jour	1	1
<b>Total des jours de formations 2017</b>			<b>22</b>

## ➔ L'action sociale

### Les aides du CNAS

Type d'aide	Nbre d'utilisateurs	Nombre d'aides	Montant
ENFANT HANDICAPE TH 50-79	1	1	230 €
NOEL DES ENFANTS	4	8	240 €
RENTREE SCOLAIRE	4	5	285 €
SEJOUR VACANCES ENFANTS	4	11	676 €
GARDE JEUNE ENFANT	1	1	100 €
NAISSANCE	1	1	220 €
CESU	1	3	286 €
CHEQUES VACANCES	3	3	320 €
CINEMA	3	3	98 €
PARCS	1	2	36 €
SORTIES	1	1	12 €
SPECTACLES	3	8	126 €
COUPONS SPORT	1	1	60 €
CHEQUES LIRE-DISQUE	1	1	10 €
LOCATION VACANCES	3	5	893 €
REMISES SUR SEJOUR PARTENAIRES			714 €
SOUTIEN EVEIL CULTUREL	1	1	30 €
VACANCES SANS ENFANT A CHARGE	1	1	80 €
ACCUEIL DE LOISIRS	2	6	231 €
ABONNEMENTS	2	2	12 €
DEMEMAGEMENT	1	1	200 €
<b>Total des avantages</b>			<b>4 859 €</b>

### APT/TDE 90

- ✓ **1 380** tickets restaurants ont été attribués (valeur du ticket 4 € et coût de 1,80 € pour l'agent).
- ✓ **2 422 €** ont été attribués aux agents du syndicat sous forme de bons d'achat.

GIROMAGNY

## Transformateur transformé



Les stagiaires devant leur réalisation.

Quatre jeunes se sont chargés d'orner le transformateur situé à l'entrée du parking de la mairie sur le thème des animaux de nos régions : grand tétra, chouette, héron et chamois.

En 2016, le centre socio-culturel lançait l'opération « transformons les transformateurs ».

C'est donc la seconde édition d'un partenariat entre le conseil départemental, la mairie de Giromagny, ENEDIS et le SIAGEP. Cette année, il s'agissait de poursuivre le travail initié à l'automne dernier sur le transformateur

situé à l'entrée du parking de la mairie. Du 9 au 12 mai, sous la houlette de Dimitri Moussaoui, animateur au CSCHS et les éducateurs du PAS nord Franche Comté, quatre jeunes ont accepté de participer à ce projet original, créatif et formateur.

Le thème retenu pour la décoration de ce bâtiment technique est « les animaux de nos régions ».

Validé par l'architecte des bâtiments de France, compte tenu de la proximité de l'ouvrage avec la fontaine classée, quatre espèces sélectionnées : le grand tétra, la chouette, le héron et le chamois.

Le résultat est exceptionnel, les jeunes peuvent en être fiers et le maire, qui a participé au choix des animaux qui donnent vie au transformateur, ne manquera pas de les féliciter lors d'une toute prochaine inauguration.

« Un beau projet et un bel exemple de partenariat. »  
Isabelle Poncoet  
Directrice du CSCHS

FÊCHE-L'ÉGLISE

## L'art contemporain pour relooker le transformateur



L'art contemporain s'expose désormais dans la rue du Stade.

Les ados ont choisi le thème du cosmos et ont été encadrés par Katka et Mastar, de l'association Belfort street art, dont l'un des objectifs est de développer l'art du graffiti.

L'association d'accueil de loisirs périscolaire Lebe-tain-Fêche-Joncherey (ALPLF) a programmé une activité originale pour les ados pendant le week-end de Pâques.

Dans le cadre d'un partenariat entre Enedis, la commune de Fêche-l'Église et le Syndicat inter-

communal d'aide à la gestion des équipements publics (SIAGEP), huit jeunes ont procédé à la rénovation esthétique d'un poste de distribution publique d'électricité.

Ils étaient encadrés par Katka et Mastar de l'association Belfort street art dont l'un des objectifs est de développer l'art du graffiti.

« Le thème du cosmos relève du choix des ados. Avec eux, nous vivons un moment de partage en apesanteur avec des jeux galactiques dans lesquels ils peuvent se projeter » précisait Katka alors

que les jeunes offraient, bombes de peinture en main, une nouvelle vie à un équipement qui s'intégrera mieux désormais dans son environnement.

**8** jeunes ont procédé à la rénovation esthétique du poste de distribution publique d'électricité.

## Bessoncourt Une démarche vertueuse et économe

La commune a déposé plusieurs projets auprès du SIAGEP, dans le cadre de ses appels à projets « économies d'énergie », dont la réalisation lui a valu de se voir décerner un trophée, remis à Héricourt.

Le 13/01/2017 à 05:00



Sept logements communaux ont été efficacement isolés. Photo HD

Sept logements communaux ont été très vertueusement et terme d'environnement et d'économies d'énergie.

Encouragée par le SIAGEP, qui depuis 2011 lance des appels à projets « économies d'énergie » dans le cadre du système des Certificats d'économies d'énergie (CEE), la commune a déposé plusieurs projets. Les travaux concernés sont ceux qui conduisent à des économies d'énergie sous une maîtrise d'ouvrage communale. Il s'agit principalement de travaux de rénovation de l'éclairage public (luminaire, horloges astronomiques, abaissement de tension), d'isolation de bâtiments communaux (intérieur/extérieur, et combles), de renouvellement de chaudières, de changement de fenêtres.

La municipalité a isolé par l'extérieur les sept logements sociaux près de la Fontaine (673 m<sup>2</sup>), changé 55 luminaires de l'éclairage public, changé 21 fenêtres au presbytère et 9 à l'école, et enfin, elle a isolé 200 m<sup>2</sup> de plafond à l'école. Elle a investi 101,707€ HT et le SIAGEP lui a accordé une subvention de 15.500 €.

Par ces actions, Bessoncourt a réalisé la meilleure performance d'économie par habitant (2828 kWhcumac/habitant) soit l'équivalent de 102 € par habitant. La commune s'est vu décerner un trophée, remis par le vice-président du SIAGEP, Christian Coddet (du de Giromagny). La cérémonie s'est déroulée à la Maison de l'Énergie à Héricourt, qui est une régie de la Région Bourgogne-Franche-Comté et qui est surtout une vitrine des économies d'énergie (matériaux, énergies renouvelable, matériel de chauffage, ventilation, éclairage...). Les partenaires de l'opération que sont Enedis et EDF ont aussi remis un chèque de 750 € à la Ville.

Pour 2017, le SIAGEP lance un nouvel appel à projet, avant fin février, aux communes ayant des dossiers susceptibles d'être retenus.

Contact : Virginie Demy au 03.39.03.43.29

LACOLLONGE

## De substantielles économies

Le SIAGEP incite ses adhérents à réaliser des économies d'énergie. Lacollonge vient d'être récompensée pour ses travaux d'isolation menés à la salle polyvalente.

Depuis plusieurs années, le SIAGEP, syndicat gérant et les concessions d'électricité et de gaz des communes du Territoire de Belfort, a engagé une action en vue de promouvoir les économies d'énergie auprès de ses adhérents. Cette action consiste, via un concours sur appels à projets, à apporter une subvention aux investissements ayant pour objet de réduire les consommations d'énergie.

Les critères utilisés s'appuient sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) et concernent principalement les travaux de rénovation de bâtiments communaux, de renouvellement de chaudières et de changement de fenêtres.

L'objectif du SIAGEP est d'orienter les communes vers des opérations apportant une économie d'énergie substantielle en leur proposant gratuitement un pré-diagnostic énergétique en s'appuyant sur un outil tant pédagogique qu'efficace qui est la caméra thermique.

**4530** euros HT ont été investis par la commune de Lacollonge pour l'isolation des combles de la salle polyvalente.



Michel Blanc, également vice-président du SIAGEP, est très attentif à la consommation d'énergie.

Afin de marquer le 5<sup>e</sup> anniversaire de cette opération et de poursuivre sa tâche de mobilisation des acteurs publics en faveur des économies d'énergie, le syndicat a décidé de mettre à l'honneur les communes les plus « vertueuses » en décernant un trophée des économies d'énergie. Deux critères ont été retenus : celui de la plus forte économie réalisée par habitant (en kWhcumac/habitant) et celui de la meilleure performance des investissements réalisés (en kWhcumac/euro investi). La commune de Lacollonge a été récompensée pour l'excellente performance réalisée en isolant les combles de la salle polyvalente. Elle a investi 4.530€ HT pour 130 m<sup>2</sup>. Le retour sur investissement sera inférieur à 2 ans.

### Isolation : le plus rentable

Cette année, la commune poursuivra ses efforts par des travaux de réflexion et d'isolation des toilettes extérieures et à destination de l'école et de la salle de sports.

Le trophée a été remis à la Maison de l'Énergie à Héricourt par Christian Coddet, vice-président du SIAGEP, en présence des partenaires EDF et Enedis. En 2016, pour le département, 108 dossiers ont été présentés et 68 ont été retenus.

450.000 € HT ont été investis pour une économie de 13 gWhcumac. Le SIAGEP a contribué à hauteur de 72.000€ HT.

Ce qu'il faut retenir de ces opérations d'investissements en économies d'énergie c'est que ce sont les chantiers d'isolation qui sont les plus rentables devant les horloges astronomiques qui pilotent l'éclairage public.

Pour 2017, le SIAGEP lance un appel à projet, avant fin février, aux communes ayant des dossiers susceptibles d'être retenus.

> Contact : Virginie Demy au 03.39.03.43.29

NOVILLARD

# Les réseaux ont été enfouis

Commencés au printemps sur les rues des Vergers, de l'Eglise et Bel-Air, d'importants travaux d'enfouissement sont en phase d'achèvement. Réaliser l'ensemble du chantier revenait moins cher que de prévoir deux tranches séparées.

**E**fficaces ! Aux abords de l'église, les nombreux fils électriques aériens et l'imposant transformateur EDF des années 50 ne sont désormais plus qu'un souvenir. Commencés au printemps sur les rues des Vergers, de l'Eglise et Bel-Air, d'importants travaux d'enfouissement ont en effet, permis la mise en souterrain de 340 mètres de réseaux secs : électricité basse tension, télécommunications et éclairage public. « Plusieurs options se présentaient à nous mais au final, compte tenu des subventions, réaliser l'en-

semble du chantier revenait moins cher que deux tranches séparées », explique le maire, Claude Gauthierat.

La maîtrise d'ouvrage du chantier a été confiée au syndicat départemental Territoire d'Énergie 90 (ex-Siagep). Ultime étape : la suppression du poste de distribution bétonné, de type « cabine haute », démolé par l'entreprise Faucogney et remplacé par un poste bas, plus discret. « Cette opération entre dans le cadre de notre convention avec Enedis pour une meilleure intégration des ouvrages électriques dans l'environnement » souligne Yves Bisson, président de Territoire d'Énergie 90. Enedis s'est ainsi engagé à investir quelque 200.000 € annuels durant cinq ans. A Novillard, où 250 mètres de câbles moyenne tension ont également été enterrés, son investissement s'élève à 62.000 €.

L'enfouissement des réseaux secs a quant à lui, été réalisé par l'entreprise Haefeli, avec l'appui du bureau d'études BEJ. Son coût se chiffre à 188.620 € TTC, dont 105.792 € financés par Territoire d'Énergie 90. Le solde à la charge de la commune, TVA déduite, s'élève à 58.466 €, soit 31 % du montant total.

Sur cette somme, la commune a obtenu l'aide du Département



Achevant le chantier, l'inesthétique cabine haute bétonnée, située rue de l'Eglise a été détruite.

(10.000 €), une subvention exceptionnelle du sénateur (8.000 €) et le fonds de concours du

Grand Belfort (14.864 €); le reliquat sera assuré par un emprunt. Autre dépense communale :

15.240 € pour les nouveaux candélabres LED éclairant le secteur concerné par le chantier.

**340** mètres de réseaux secs ont été enterrés.

BELFORT Mobilité

# Bornes électriques sur dix emplacements

La Ville de Belfort a choisi dix sites qui seront équipés de points de rechargement pour voitures électriques, à proximité des commerces, des habitations ou du camping des Forges.

**D**es bornes de rechargement pour voitures électriques et hybride fleuriront bientôt en ville. On en trouvera sur le parking de l'Arsenal, la place de la République, le parking devant l'ancien hôtel du gouverneur militaire, la place de la Résistance, le parking de General Electric (Techn'hom) et la rue de Marseille, mais aussi devant le 2 rue Édouard-Belin (Techn'hom), 3 boulevard Roosevelt, 5 rue du Général-Béthouard (Les Forges) et 24 rue Salengro.

**44** bornes de rechargement seront installées dans le département par Territoire d'Énergie 90, d'ici à décembre 2019.

Ce projet, qui a été validé jeudi par le conseil municipal de Belfort, est initié par Territoire d'Énergie 90 (nouvelle dénomination du syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics).

Dans un premier temps, le syndicat d'électricité s'est engagé, auprès de la préfecture de Région, à développer l'usage des véhicules électriques, en intégrant le schéma régional d'électromobilité (SREM).

**Des critères précis**

Dans un second temps, Territoire d'Énergie 90 a lancé un appel d'offres pour connaître les communes intéressées par une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IR-VE).

Enfin, il a retenu les communes qui répondaient aux critères suivants : densité de la population, proximité de commerces, de services ou d'entreprises, proximité de l'autoroute ou présence de sites touristiques. Il s'agit de Giromagny, Rougemont-le-Château, Euefont, Lachapelle-sous-Rougemont, Evette-Salbert, Bavilliers, Sevenans-Châtenois-les-Forges, Montreux-Château, Morvillars, Beaucourt,



Difficile de développer les ventes de voitures électriques lorsqu'une ville comme Belfort ne dispose que de deux points de rechargement : un au parking des 4 As et l'autre dans le parking silo du Lecterc. Photo P.Ch.

Delle et bien sûr Belfort. Chaque commune signera une convention avec Territoire d'Énergie 90. Les municipalités mettront à disposition des emplacements et

veilleront à ce que les places réservées au rechargement ne soient pas utilisées par des voitures tampons. De son côté Territoire d'Énergie 90 prendra en charge l'installation des

bornes, la signalisation réglementaire, le raccordement électrique, la fourniture d'énergie et la maintenance et l'exploitation du service. Pascal CHEVILLOT

